

Commune de CHESALLES sur MOUDON PLAN DES ZONES


Moudon, le 5 janvier 1979

*Le Maire
Jean-Off*

Ce plan abroge : 1) Le plan d'extension partiel fixant une zone industrielle de caractère agricole ou lieu-dit "Aux Doilles" approuvé par le Conseil d'Etat le 17.6.1969
2) Le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 20.1.1970
3) La modification du plan des zones: extension de la zone du village, approuvée par le Conseil d'Etat le 1.10.1971

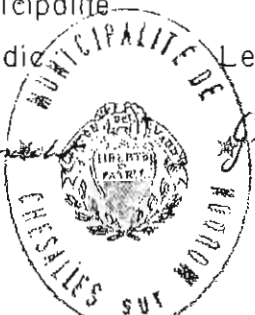
1) Approuvé par la Municipalité
le 21 DEC. 1978

Le Syndic Secrétaire:
S. Rüfenacht G. Bichsel



2) Soumis à l'enquête publique
du 2 FEV. 1979 au 3 MARS 1979

L'attestent, au nom de
la Municipalité
Le Syndic Secrétaire:
S. Rüfenacht G. Bichsel




3) Adopté par le Conseil général
dans sa séance
du 16 MARS 1979

Le Président: Le Secrétaire:
[Signature]



4) Approuvé par le Conseil d'Etat
du CANTON DE VAUD
Lausanne, le 18 MAI 1979

L'atteste par le Chancelier:
[Signature]



Légende:

-  Zone village A
-  Zone villas B
-  Zone d'utilité publique C
-  Zone industrielle D
-  Zone intermédiaire E
-  Secteur "S" / Secteurs "S" de protection des eaux
-  Zone d'assainissement hors des zones constructibles assainie / à assainir
-  Périmètre du plan des zones constructibles légalisées
-  Périmètre des zones intermédiaires
-  Limite du bassin versant considéré
-  Limite des subdivisions des bassins versants
-  Caractéristiques des subdivisions des bassins versants
-  Collecteurs eaux usées existants ou projetés
-  Collecteurs eaux claires existants ou projetés
-  Collecteurs d'Etat existants
-  Station de relevage ou de pompage avec n°
-  Conduite de refoulement ou d'aspiration projetée
-  Station d'épuration (STEP)
-  Fontaine avec n°
-  Ferme, hangar, habitation etc

